

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

CANADA.

SESSION 1863.

Jeudi, 12 Février 1863.

MESSAGE de Son Excellence le Gouverneur Général, par *Réné Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la salle des séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la salle des séances du dit Conseil, où étant,

Le Greffier du Conseil Législatif a dit :

Honorable Messieurs, et Messieurs de l'Assemblée Législative.

Son Excellence le Gouverneur Général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui l'ont engagé à convoquer le présent Parlement Provincial, avant qu'un Orateur du Conseil Législatif ait été choisi suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence donnera ces motifs.

Et les Membres étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport, que durant la vacance du Parlement, le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants, savoir :—

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Election en date du vingt-septième jour de Mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au Régistrateur du Comté de *Québec*, (*C. N. Montizambert*, Ecuyer,) Officier-Rapporteur *ex-officio*, pour le Comté de *Québec*, pour l'élection d'un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de cette Province, dans ce présent Parlement, en remplacement de l'Honorable *François Evanturel*, qui, depuis son élection comme Représentant du dit Comté, avait accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir :